



Réunion du 20 mai 2014

Personnes présentes : Vanessa Revel, Laetitia Delbarre, Stéphanie Millet, Florence Moulin, Guylaine Gilet, Nathalie Chevrant-Breton, Sylviane Méli, Emilie Ossédât, Géraldine Grosso, Stéphane Giroud, Karine Cornuault, Fabienne Lemesre, Géraldine Périnet.

Bilans de la Vente fleurs :

Nous avons obtenu un bénéfice de plus de 300 euros malgré l'annonce tardive de la vente. En effet, suite aux conseils de l'entreprise Touzet, nous avons décidé d'avancer la vente à avant les vacances de mai. Il nous a fallu ensuite attendre l'accord de la Mairie avant de diffuser l'annonce aux parents. Le mot est donc passé dans les cahiers, la veille de la vente.

La vente a été très appréciée par les parents. Certains nous ont demandé de fournir plus de variétés de fleurs (notamment de la lavande).

L'entreprise Touzet est d'accord pour recommencer l'opération l'année prochaine. Nous essayerons de mieux définir la date au préalable afin de pouvoir diffuser l'info sur les panneaux lumineux de la ville.

Préparation de la kermesse

Concernant le repas :

Suite au sondage effectué auprès des parents, 185 repas seraient à fournir. Nous pensons proposer un menu :

- Hotdog ou barbecue (saucisse ou steak haché) + frites
- Dessert (tarte aux pommes et autre)
- Café

Les boissons seront vendues à part. Par ailleurs, nous avons obtenu l'autorisation de vendre de la bière et du rosé. Ces boissons alcoolisées ne seront vendues qu'avec le repas, pas plus de deux verres par personne. La gendarmerie est prévenue et viendra nous aider à contenir tout risque d'ivresse et d'accident.

Plusieurs parents et l'association du rugby de SSO nous proposent leur aide, nous les en remercions.



Nous demanderons aux parents de préparer des gâteaux pour le buffet.

Rythmes scolaires

Mme Mireille Semian est la nouvelle responsable de la vie scolaire. Elle souhaite revenir sur ce qui avait été établi avec M. Deleu, son prédécesseur, concernant la réforme des rythmes scolaires.

Une réunion est prévue ce vendredi. Les membres du bureau de notre association y sont conviés.

Mme Semian remet en question les précédentes négociations suite à la modification de la loi par M. Benoît Hamon. Elle estime que $\frac{3}{4}$ d'heures d'activité n'est pas envisageable pour notre commune. Le recrutement du personnel n'est pas possible et le temps d'activité est trop court. Elle souhaite donc instaurer les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) le vendredi après-midi.

Nous ne voyons pas l'intérêt pour les enfants. Cette éventualité nous paraît inacceptable : les enfants auront des semaines de présence à l'école encore plus importantes. Non seulement ils iront à l'école le mercredi mais, en plus, ils termineront à 16h30 (soit 6 heures de temps scolaire par jour, 3 fois par semaine). De plus, le temps passé en TAP sera payant.

Nous nous interrogeons aussi par rapport aux enfants scolarisés en maternelle : la sieste sera-t-elle maintenue ? Qui s'en occupera ? Dans quels locaux ?

Et, qu'en est-il du mercredi ? M. Deleu nous avait assuré qu'un transport vers le centre aéré serait mis en place ainsi qu'un accueil à la cantine. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous pensons que cela augmentera l'impression d'une école à deux vitesses : ceux dont les parents auront les moyens de les récupérer le vendredi midi seront moins fatigués que les autres donc plus attentifs en classe.

La plupart des communes environnantes ayant choisi cette option, nous souhaitons demander un report de la réforme à la rentrée 2015 afin de pouvoir s'inspirer de leur expérience. Et, de laisser du temps à la Mairie pour recruter du personnel puisque rien n'a encore été débuté.